



SCHÉMA DIRECTEUR

2024-2028

Développement durable,
responsabilité sociétale
et environnementale

Table des matières

LE MOT DU DIRECTEUR	3
GOVERNANCE ET PILOTAGE	4
VIE DU PROJET : ANIMATION, SUIVI et ÉVALUATION	5
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	6
AXE 1 – GOUVERNANCE ET STRATÉGIE	9
Objectif 1.1 : Engager l'université pour l'atteinte des objectifs de développement durable et de responsabilité sociétale	10
Objectif 1.2 : Assurer une gouvernance transparente au service de la co-construction	12
Objectif 1.3 : Développer un numérique responsable au service des usagers	14
AXE 2 – ENSEIGNEMENT ET FORMATION	17
Objectif 2.1 : Aligner les compétences visées pour les apprenants avec les objectifs nationaux et internationaux DD RS	18
Objectif 2.2 : Accompagner et reconnaître les initiatives étudiantes dans la réalisation de projets en lien direct ou indirect avec les enjeux du DD RS	20
Objectif 2.3 : Former les personnels (incluant les enseignants) et parties prenantes aux enjeux du développement durable	21
AXE 3 – RECHERCHE ET INNOVATION	23
Objectif 3.1 : Inscrire les thématiques de recherche dans les objectifs internationaux et nationaux de développement durable	24
DESCRIPTIF	24
Objectif 3.2 : Accroître les interactions sciences et société	25
Objectif 3.3 : Promouvoir et favoriser une recherche ouverte dans le respect des fondamentaux éthiques	26
Objectif 3.4 : Proposer des bonnes pratiques en matière d'usage des ressources et d'engagement des ressources humaines	27
AXE 4 - ENVIRONNEMENT	29
Objectif 4.1 : Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre	30
Objectif 4.2 : Accompagner les mobilités douces	32
Objectif 4.3 : Développer une politique en faveur de la biodiversité	34
Objectif 4.4 : Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement	35
Objectif 4.5 : Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre	37
AXE 5 – POLITIQUE SOCIALE	39
Objectif 5.1 : Favoriser et accompagner le développement des compétences dont les compétences DD RS dans l'évolution des métiers	40
Objectif 5.2 : Mettre en place une politique volontariste en matière de qualité de vie pour tous	42
Objectif 5.3 : Mettre en place une politique d'égalité professionnelle pour les apprenants et les personnels	44
Objectif 5.4 : Construire un schéma directeur du handicap	46
GLOSSAIRE	48

LE MOT DU DIRECTEUR



Jean-Yves Fourquet

Dans un contexte où les établissements d'enseignement supérieur sont appelés à jouer un rôle moteur dans la transition écologique et sociale, l'Université de Technologie de Tarbes inscrit pleinement au cœur de son processus de construction, les enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale (DDRS).

Cette ambition irrigue l'ensemble de ses missions : formation, recherche, innovation et vie universitaire et concerne également ses modes de gouvernance et d'organisation. L'Université est un lieu de création et de transmission des savoirs, mais aussi un acteur des transformations. Elle forme les citoyens et professionnels de demain, tout en produisant des connaissances en lien avec les grands enjeux sociétaux, environnementaux et technologiques.

Grâce à ses plateformes technologiques et à ses partenariats avec le monde socio-économique, elle agit comme un moteur d'innovation, développant des solutions concrètes au service du territoire et de la société. Elle valorise la rigueur scientifique, l'audace intellectuelle et l'esprit critique, fondés sur le raisonnement, l'argumentation et l'ouverture.

Cette démarche institutionnelle s'inscrit dans la continuité d'initiatives déjà mises en œuvre au sein des deux membres fondateurs de l'Université.

Dès 2022, l'ENIT (École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes) a amorcé une dynamique en élaborant un plan de sobriété énergétique ambitieux, visant à réduire son empreinte environnementale. Elle a aussi engagé une politique volontariste en matière de qualité de vie au travail (QVT), traduisant ainsi une prise en compte concrète des enjeux humains et sociaux du développement durable. Parallèlement, l'IUT a initié plusieurs actions ciblées autour de thématiques environnementales et sociétales aussi bien dans le domaine de la recherche que de la formation. L'IUT a ainsi démontré l'intérêt croissant des acteurs de terrain pour une approche durable et responsable de leurs activités.

La construction du schéma directeur « Développement Durable et Responsabilité Sociétale » (DDRS) de l'UTT (2024-2028) représente une nouvelle étape dans le processus de construction et de structuration de l'Université de Technologie de Tarbes. Il s'inscrit en cohérence avec notre projet NUTTÉO, lauréat du PIA Excellences, avec notre stratégie de formation, de recherche et d'innovation et avec notre stratégie internationale. Il s'inscrit également dans le cadre de la charte des Universités de Technologie. Ce schéma doit permettre de créer de nouvelles actions structurantes et innovantes, d'amplifier les transformations en cours. L'établissement souhaite également valoriser et rendre visibles les nombreuses initiatives déjà en cours, souvent portées de manière autonome par les composantes, les laboratoires, les services ou les associations étudiantes. L'objectif est de créer une dynamique collective qui favorise la reconnaissance, le partage des bonnes pratiques et la mutualisation des expériences. Cette logique d'ouverture et de dialogue vise à encourager l'implication de l'ensemble de la communauté universitaire dans une démarche de co-construction. Elle s'appuie pour cela sur les idées, les compétences et les engagements de chacun pour développer de nouvelles actions pertinentes et adaptées aux réalités locales.

Ainsi, l'Université entend faire du schéma DDSR un levier fédérateur et transversal pour :

- Former des citoyens et des personnels engagés et responsables,
- Soutenir une politique sociale inclusive et solidaire,
- Promouvoir une recherche qui allie créativité responsable et coopération avec les entreprises pour relever les défis de demain,
- Réduire notre empreinte carbone
- Préserver la bio-diversité.

GOVERNANCE ET PILOTAGE

L'Université s'appuie sur une communauté engagée, animée par un fort sens du service public. Elle affirme sa volonté de construire un modèle de gouvernance participatif, ouvert et collectif, en associant pleinement l'ensemble des acteurs de sa communauté aux processus décisionnels et à la mise en œuvre de ses projets structurants.

Ainsi la gouvernance du schéma directeur repose sur une architecture organisationnelle participative, associant personnels, étudiants, Alumni et partenaires.

Le comité DDRS :

Il est composé des deux référents DDRS, de vingt ambassadeurs, et des neuf membres du comité de direction de l'Université ainsi que de la Directrice de la DSI, du Directeur du Patrimoine, de la DRH et de la Conseillère Prévention/Sécurité.

Le comité DDRS se réunit tous les trois mois. Il assure la prise de décisions stratégiques et pilote les indicateurs du schéma DDRS identifiés sur chaque axe/objectif/action.

Le comité DDRS pourra mobiliser, en fonction des thématiques abordées, des experts internes ou externes afin d'enrichir ses travaux par des compétences spécialisées et des regards complémentaires.

Les missions des deux référents DDRS sont définies comme suit :

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie DDRS de l'Université,
- Animer le réseau des ambassadeurs DDRS et des correspondants DDRS dans les différentes directions et composantes,
- Suivre et encourager les projets étudiants liés au DDRS avec la Direction de la Formation et de la Vie Universitaire, les composantes et les enseignants et enseignants-chercheurs,
- Être force de proposition auprès de la gouvernance de l'Université

La communauté des ambassadeurs :

Elle est constituée à la fois de représentants du personnels (enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS), des étudiants, des Alumni et des partenaires.

Leur rôle est de :

- Recueillir et faire remonter les idées, les besoins,
- Valoriser les bonnes pratiques auprès de leurs pairs,
- S'impliquer dans des projets pilotes ou des expérimentations sur le campus,
- Coanimer des ateliers collaboratifs,
- Participer à des groupes de travail,
- Faire le lien avec les usagers,
- Représenter la voix des étudiants et du personnel.

VIE DU PROJET : ANIMATION, SUIVI et ÉVALUATION



Le projet Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DDRS) sera conduit dans une démarche vivante, collaborative et évolutive.

Chaque action identifiée fera l'objet d'une fiche-action élaborée et suivie par un pilote, chargé de la mettre à jour régulièrement au fil de son avancement.

Des groupes de travail thématiques seront constitués afin de favoriser l'implication et la co-construction des actions.

Les étudiants seront pleinement associés, à travers le réseau des ambassadeurs DDRS, de la commission des étudiants des composantes et de l'UTTOP, du Bureau des Étudiants (BDE) et l'intégration de projets pédagogiques liés aux enjeux de durabilité. Les partenaires de l'Université par le biais notamment des conseils de perfectionnement et des Alumni seront également impliqués, renforçant ainsi la dimension collective et l'ouverture de la démarche.

Un point d'avancement DDRS sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour des principales instances (Assemblée générale, CSA, CFVU, CR), garantissant un suivi collectif et une gouvernance partagée. Une évaluation formelle des indicateurs et des réalisations fera l'objet d'une présentation annuelle en Conseil d'Administration, dans les conseils de composante et en dans les conseils de perfectionnement.

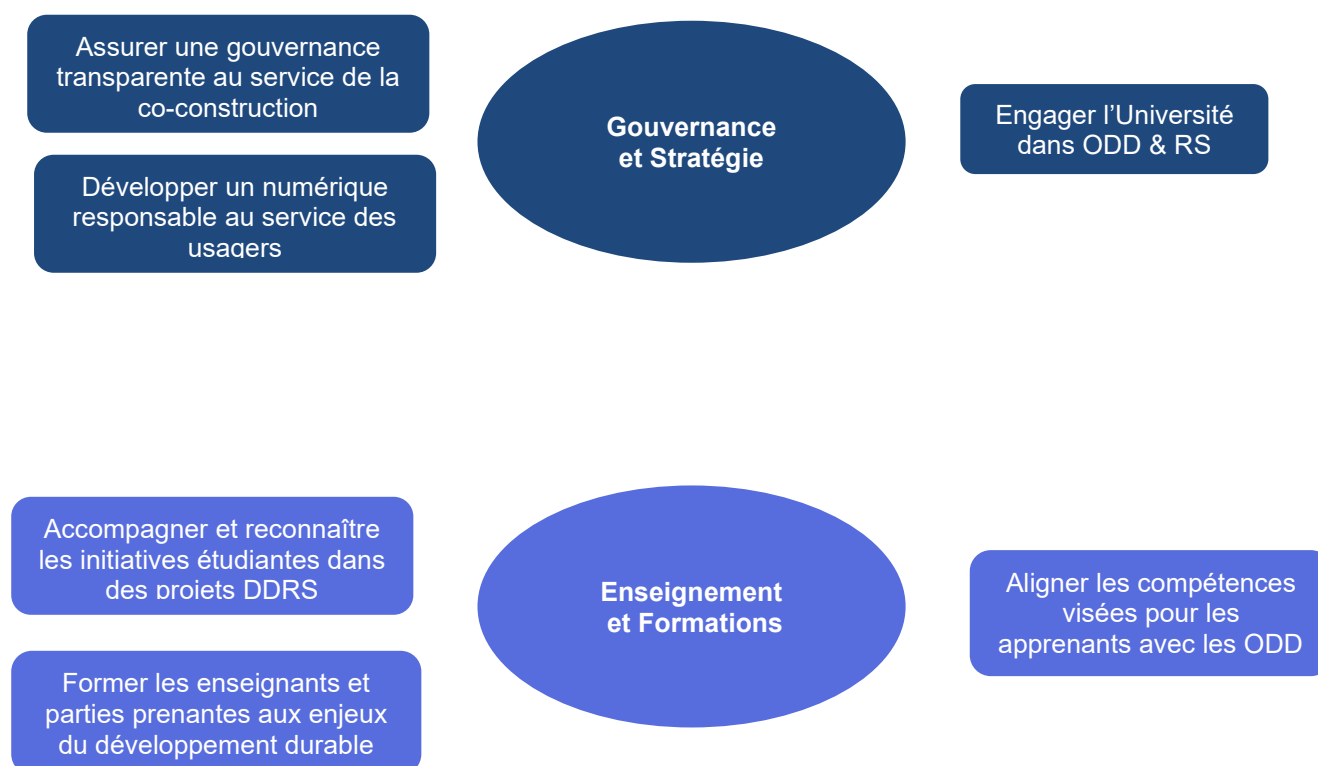
Un tableau de bord de suivi ainsi que des pages dédiées sur le site institutionnel «L'UTTOP s'engage» permettront de rendre visibles les actions et leurs résultats. Les avancées seront régulièrement partagées également sur l'intranet, la newsletter et le fil d'actualité, afin d'assurer transparence et communication auprès de l'ensemble de la communauté.

Ce dispositif permettra de faire du DDRS un projet vivant et fédérateur porté par et pour l'ensemble des acteurs de l'université.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le déploiement du schéma directeur développement durable Responsabilité Sociétale s'inscrit dans la durée et accompagne le processus de co-construction de l'Université. De ce fait, il embrasse la totalité des activités de l'Université et fait partie intégrante de la feuille de route de l'Université. Cette imbrication, une animation transverse par le comité DDRS et un pilotage de chaque axe stratégique par des membres du comité de direction de l'Université, permet d'assurer une cohérence et un phasage des différentes déclinaisons. L'Université a fait le choix de construire son schéma autour des cinq axes stratégiques correspondant au label DDRS, proposé par le collectif pour l'intégration de la responsabilité sociétale et du développement durable dans l'enseignement supérieur (CIRSES).

Chaque axe du schéma DDRS est décliné en objectifs, eux-mêmes associés à différentes actions.







Axe 1
Gouvernance et stratégie

Objectif 1.1 : Engager l'université pour l'atteinte des objectifs de développement durable et de responsabilité sociétale

DESCRIPTIF

Cet objectif fondateur vise à structurer une stratégie DDRS intégrée, portée au plus haut niveau de gouvernance et déployée dans l'ensemble des activités de l'établissement. L'université s'engage à inscrire les enjeux du développement durable dans sa stratégie globale, en les intégrant de manière transversale à ses missions d'enseignement, de recherche et d'innovation. Cette démarche s'appuie sur la démarche amorcée par l'ENIT dès 2022 avec notamment l'élaboration d'un plan de sobriété énergétique et la mise en place d'une politique en matière de QVT. Pour amplifier cette démarche, s'appuyer sur les dynamiques existantes au sein des composantes, les fédérer, et impulser de nouvelles actions pour couvrir l'ensemble des dimensions du DDRS, la construction d'un schéma directeur a été lancée avec une gouvernance dédiée, incarnée par un référent DDRS et une communauté d'ambassadeurs.

Consciente de l'impact croissant des enjeux liés au numérique et à la technologie, l'université anticipe également ses effets sur les pratiques pédagogiques, scientifiques et administratives. Elle ambitionne de développer une approche responsable et sobre du numérique, en veillant à la gestion éthique et durable des données.

L'université mène sa politique partenariale, nationale et internationale, en veillant à son alignement avec les objectifs de développement durable, les droits humains et la responsabilité sociétale. Enfin, elle définit une politique d'achats responsables, mobilisant les leviers économiques de l'établissement au service de pratiques plus vertueuses et solidaires.

PILOTE

Direction de l'Université

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
1.1.1. Inscrire le développement durable au cœur de la stratégie de l'université dans ses activités et ses partenariats.	Adoption d'un plan d'action DDRS par les instances de gouvernance.
	Signature de chartes et d'engagements
	Mention explicite des objectifs développement durable et responsabilité sociétale dans les documents stratégiques de l'université.
1.1.2. Déployer et piloter la stratégie développement durable au sein de l'université	Nomination de référents DDRS et constitution d'une communauté d'ambassadeurs.
	Mener des mini audits RSE
	Développer une méthodologie de priorisation des projets et des actions
1.1.3. Anticiper l'impact interne des évolutions du numérique et de la technologie dans les nouvelles pratiques de recherche et d'enseignement, dans les différents métiers et dans la gestion des données.	Élaboration de recommandations pour un numérique sobre et responsable dans les activités d'enseignement, de recherche et de gestion de l'établissement et des données.
	Intégration de critères DDRS dans les choix technologiques et dans le schéma directeur du numérique.
1.1.4. Développer nos partenariats nationaux et internationaux en veillant aux enjeux liés au développement durable, aux droits humains et à la responsabilité sociétale des organisations.	Identification et suivi des partenaires engagés dans des démarches DDRS.
	Intégration de clauses ou d'engagements durables dans les conventions de

	partenariat/coopération.
1.1.5. Mettre en place une politique d'achats responsables.	Intégration de critères environnementaux, sociaux et éthiques dans les marchés publics.
	Formation des acheteurs à la commande publique durable.

CALENDRIER

ACTIONS	2024	2025	2026	2027	2028
Action 1.1.1.					
Action 1.1.2.					
Action 1.1.3.					
Action 1.1.4.					
Action 1.1.5.					

INDICATEURS ET LIVRABLES

Nombre de chartes/engagements signés.
 Nombre d'ambassadeurs.
 Nombre d'actions de formation/sensibilisation au numérique responsable.
 % conventions intégrant une clause DDRS.
 % marchés incluant des critères DDRS.
 % dépenses réalisées auprès de fournisseurs locaux/durables.

Objectif 1.2 : Assurer une gouvernance transparente au service de la co-construction

DESCRIPTIF

L'Université affirme sa volonté de construire un modèle de gouvernance participatif, ouvert et collectif, en associant pleinement l'ensemble des acteurs de sa communauté – personnels, étudiants, élus, alumni et partenaires – aux processus décisionnels et à la mise en œuvre de ses projets structurants.

Cet objectif vise à renforcer la démocratie universitaire, à valoriser l'engagement et à créer les conditions d'un dialogue constant entre les parties prenantes. Pour ce faire, l'université s'engage à accompagner les élus dans l'exercice de leurs responsabilités, à favoriser l'expression et la contribution de tous dans les instances et groupes de travail, et à faire vivre une culture de la transparence, du partage de l'information et de la co-construction.

L'implication des étudiants et personnels dans des projets concrets, l'ouverture aux alumni et aux partenaires du territoire, ainsi que la valorisation des initiatives collectives constituent des leviers essentiels pour ancrer durablement les pratiques participatives. Une communication régulière, structurée et accessible permettra de suivre les projets en cours, de renforcer le sentiment d'appartenance et de fédérer les énergies autour des valeurs de développement durable et de responsabilité sociétale.

PILOTE

Direction de l'Université

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
1.2.1. Formaliser les processus de décisions et diffuser les décisions des instances dans l'établissement.	Diffusion régulière des relevés de décisions issus des instances.
	Description claire et structurée des circuits de décision (fiche COPIL, COMOP).
	Faire vivre les différents COPIL et COMOP et articuler les circuits des décisions avec les différentes instances de l'université et des composantes.
	Participation plus importante des personnels et des apprenants aux instances, aux élections et aux actions collectives
1.2.2. Proposer différentes modalités d'échange et de co-construction	Organisation régulière de séances d'information avec les élus (pré-CA ; pré-CSA...)
	Déploiement d'une « boîte à idées » ouverte à tous les membres de la communauté.
	Constitution de groupes de travail mixtes sur des projets transverses (DDRS, vie de campus, qualité de vie au travail, numérique responsable...).
	Lancement d'initiatives collaboratives sur le campus (aménagement, événements durables, sensibilisation...).
1.2.3. Communiquer sur les objectifs, la stratégie et rendre compte des résultats	Mise à jour d'un tableau de bord d'indicateurs DDRS.
	Publication d'un rapport annuel d'avancement, du RSU et d'un rapport d'activité
	Accessibilité des données sur l'intranet de l'université.
	Définir un guide de communication éco-responsable Diffusion régulière d'informations sur les projets en cours via AG, newsletters, site internet, tableaux de bord

	Construire un site internet et intranet selon les critères d'éco-conception.
1.2.4. Favoriser l'engagement des personnels et des étudiants	Renforcement de la participation à la vie et à la structuration de l'établissement. Former les élus à la vie institutionnelle et à l'éthique. Favoriser la mise en réseau des élus étudiants avec des associations étudiantes au niveau national.
1.2.5. Animer un réseau d'alumni et de partenaires engagés.	Développer, renforcer la culture d'alumni dans chaque composante. Constitution d'une base active d'Alumni mobilisables sur les enjeux DRS Echanger avec les parties prenantes pour faire émerger de nouvelles actions. Organisation d'événements thématiques ouverts aux partenaires et anciens étudiants (forums, conférences, projets...).

CALENDRIER

ACTIONS	2024	2025	2026	2027	2028
Action 1.2.1.					
Action 1.2.2.					
Action 1.2.3.					
Action 1.2.4.					
Action 1.2.5.					

INDICATEURS ET LIVRABLES

% processus décisionnels formalisés.

Nombre de relevés de décisions publiés.

Nombre de présentations publiques et d'évènements liés au plan DRS.

Nombre de rapports ou synthèse publiées sur le schéma DRS.

Objectif 1.3 : Développer un numérique responsable au service des usagers

DESCRIPTIF

Le numérique constitue un levier majeur d'innovation et de transformation des pratiques, mais il doit être pensé dans une logique de responsabilité environnementale, sociale et éthique. L'objectif est de mettre en place un numérique qui réponde aux besoins des usagers tout en limitant son empreinte écologique, en favorisant l'inclusion et la confiance, et garantissant un impact positif sur les métiers, au service de l'humain.

Des actions de formation et d'accompagnement viseront à réduire la fracture numérique.

La protection des données personnelles et la cybersécurité seront renforcées.

La sobriété en matière d'équipements en prolongeant leur durée de vie, en utilisant des matériels de seconde main, et en recyclant le matériel inutilisé constitueront des principes directeurs.

La spécification, la mise en œuvre et la documentation des outils numériques devront favoriser une pratique métier simplifiée au service de l'efficacité et du partage de l'information.

PILOTE

Direction des Systèmes d'Information et RSSI

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
1.3.1. Élaboration de recommandations pour un numérique sobre et responsable dans les activités d'enseignement, de recherche et de gestion.	Expérience améliorée de l'étudiant Développement de ressources numériques. Outils de gestion des données, open science, accès facilité aux infrastructures numériques. Mise en place d'un circuit de collecte interne des matériels non utilisés et d'une procédure de recyclage.
1.3.2. Sensibilisation à la réduction de l'empreinte numérique individuelle.	Atelier « nettoyage de sa boîte mail ». Atelier archivage. Agora autour de l'IA. Café IA.
1.3.3. Construire un schéma directeur du numérique.	Mise en place de processus décisionnels clairs et de mécanismes de pilotage du numérique : COPIL, COMOP. Meilleure gestion des ressources humaines, techniques et budgétaires affectées au numérique. Feuille de route priorisée avec un calendrier de déploiement et une estimation des coûts.
1.3.4. Actions de réutilisation du matériel et des logiciels.	Optimisation des performances : assurer une gestion efficace des ressources : processeur, mémoire, stockage pour prolonger la durée de vie des équipements et réduire leur obsolescence rapide. Gestion responsable des équipements informatiques -> mettre en place un programme de recyclage des équipements obsolètes (ordinateurs, écrans, serveurs, téléphones) et favoriser leur réutilisation ou leur don. Réparation et réutilisation des équipements informatiques : promouvoir la prolongation de la durée de vie des équipements en mettant en place des actions de maintenance.

1.3.5. Adopter des pratiques responsables dans l'utilisation du numérique.	Transparence et responsabilité des algorithmes : développer des algorithmes qui sont transparents, non discriminatoires, et qui respectent les principes éthiques, notamment dans le cadre de l'intelligence artificielle (IA).
	RGPD : garantir conformité RGPD pour assurer confidentialité et sécurité des données des personnels, étudiants, partenaires, ...

CALENDRIER

ACTIONS	2024	2025	2026	2027	2028
Action 1.3.1.					
Action 1.3.2.					
Action 1.3.3.					
Action 1.3.4.					
Action 1.3.5.					

INDICATEURS

Impact carbone des matériels ramené au nombre de personnels.
 Accessibilité et disponibilité égale pour les différents personnels et usagers sur le campus.
 Circuit de collecte : % de matériels collectés pour le recyclage.
 Procédure d'acquisition : budget des achats numériques.
 Participation aux ateliers.
 Nombre d'incidents cyber et RGPD.



Axe 2
Enseignement et formation

Objectif 2.1 : Aligner les compétences visées pour les apprenants avec les objectifs nationaux et internationaux DD RS

DESCRIPTIF

Consciente des défis environnementaux, sociétaux et éthiques que devront relever les diplômés de demain, l'Université inscrit la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) au cœur de son projet pédagogique. L'ambition est de former des professionnels capables d'intégrer, dans leurs choix techniques et stratégiques, les principes du développement durable, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et les orientations nationales en matière de transition écologique et énergétique. Dès le début de leur cycle de formation, des actions de sensibilisation fortes initient les étudiants aux enjeux climatiques et à l'identification de solutions concrètes dans leur vie personnelle comme professionnelle. Les enseignements et les dispositifs collaboratifs contribuent à développer chez les apprenants des compétences transversales autour de la compréhension des enjeux globaux et capacité à innover pour réduire l'impact environnemental.

PILOTES : Direction de la Formation et de la Vie Universitaire et directions des composantes

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
2.1.1. Etablir un état des lieux du développement durable dans les formations initiales et expliciter la contribution des actions de formation aux objectifs de DD RS.	Valoriser le nombre d'heures de cours correspondant à un des objectifs DD RS.
2.1.2. Sensibiliser les primo étudiants aux enjeux climatiques et environnementaux.	Conférences, Festival futur proche, ateliers.
2.1.3. Intégrer un socle commun DD RS obligatoire dans le parcours de chaque étudiant inscrit à l'UTTOD.	Former des étudiants responsables et engagés.
2.1.4. Amener les étudiants à comprendre les principes fondamentaux de la recherche et ses enjeux éthiques, méthodologique et sociétaux afin de développer une posture critique, rigoureuse et responsable.	Compétence obligatoire dans chaque formation de niveau master.
2.1.5. Créer de nouveaux parcours et de nouveaux diplômes en s'appuyant sur une démarche intégrée formation/recherche/innovation partenariale pour répondre aux métiers de demain autour de la transition écologique et énergétique.	Nouveaux masters.

CALENDRIER

ACTIONS	2024	2025	2026	2027	2028
Action 2.1.1.					
Action 2.1.2.					
Action 2.1.3.					
Action 2.1.4.					

ACTIONS	2024	2025	2026	2027	2028
Action 2.1.5.					

INDICATEURS

Nombre d'ECTS concernés par des unités d'enseignement valorisant des compétences autour du développement soutenable.

Nombre annuel d'ateliers, de conférence contribuant à la formation et à la sensibilisation au DDDS de la communauté étudiante.

Mise en place d'un socle commun de compétences DDDS à l'obtention de chaque diplôme délivré par l'Université.

Objectif 2.2 : Accompagner et reconnaître les initiatives étudiantes dans la réalisation de projets en lien direct ou indirect avec les enjeux du DDRS

DESCRIPTIF

Encourager, accompagner et reconnaître les projets portés par les étudiants en lien direct ou indirect avec les objectifs du développement durable et de la responsabilité sociale. L'Université souhaite créer un environnement propice à l'innovation et à l'engagement, où les actions individuelles et collectives sont soutenues pour leur contribution positive à la transition écologique, à la justice sociale et au bien-être de la communauté.

PILOTE : Direction de la Formation et de la Vie Universitaire et directions des composantes

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
2.2.1. Sensibiliser tous les étudiants de 1ère année aux enjeux des VSS, des comportements à risque et des enjeux de développement durable.	Organisation d'ateliers thématiques, d'actions de formation, de conférences...
2.2.2. Mettre en place et formaliser un dispositif structuré de signalement des violences sexistes et sexuelles, des actes discriminatoires, de harcèlement et de racisme.	Libérer et sécuriser la parole des victimes et des témoins.
2.2.3. Accompagner les initiatives étudiantes dans le montage de projet en lien avec les enjeux DDRS et/ou pour contribuer à la construction d'un campus plus soutenable.	Répondre au critère DDRS pour toute demande de subvention. Favoriser les projets dont l'objet principal est le DDRS.
2.2.4. Valoriser l'engagement étudiant dans la maquette ou dans le supplément au diplôme.	Créer un label « étudiant engagé » à l'instar de l'UTBM.

CALENDRIER

ACTIONS	2024	2025	2026	2027	2028
Action 2.2.1.					
Action 2.2.2.					
Action 2.2.3.					
Action 2.2.4.					

INDICATEURS

Nombre annuel d'action de formation, de conférences.
 % des projets étudiants ayant coché le critère DDRS/des projets dont l'objet principal est le DDRS.
 Mise en place d'un dispositif de signalement à l'échelle de l'Université.

Objectif 2.3 : Former les personnels (incluant les enseignants) et parties prenantes aux enjeux du développement durable

DESCRIPTIF

Il s'agit de renforcer la compréhension et l'intégration des enjeux du développement durable au quotidien. La formation et l'accompagnement proposés visent à développer une culture partagée du développement durable, à encourager l'engagement volontaire et à reconnaître la contribution de chacun dans la construction d'une université responsable et exemplaire.

Être un agent engagé ne se limite pas à son champ de mission habituel : c'est aussi contribuer, par choix, à des actions collectives et transversales au service de l'université de demain. Cela inclut la participation active à des actions de prévention (santé, sécurité, lutte contre les discriminations), à des projets de campus durable, à des groupes de travail interservices ou à des démarches innovantes au bénéfice de la communauté universitaire et de son environnement.

PILOTE : Direction des ressources humaines, Ingénieurs pédagogiques

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
2.3.1. Former et sensibiliser les enseignants et les personnels au travers de séminaires, de formations incluses dans le plan annuel de développement des compétences.	Transformer les métiers et faire évoluer les maquettes pédagogiques.
2.3.2. Accompagner et encourager les initiatives pédagogiques dans l'évolution des supports pédagogiques.	Réduire la consommation de papier.
2.3.3. Encourager les initiatives et l'engagement sociétal des personnels dans leur contribution à un campus durable.	Augmenter le nombre d'ambassadeurs DDRS, le nombre de participants à des groupes de travail transverses, et le nombre d'assistants de prévention... Faire apparaître un objectif RSE dans les objectifs annuels de chaque agent.

CALENDRIER

ACTIONS	2024	2025	2026	2027	2028
Action 2.3.1.					
Action 2.3.2.					
Action 2.3.3.					

INDICATEURS

Budget et volumétrie papier et reprographie.
Nombre de personnels formés.
Nombre d'ambassadeurs formés.



Axe 3
Recherche et innovation

Objectif 3.1 : Inscrire les thématiques de recherche dans les objectifs internationaux et nationaux de développement durable

DESCRIPTIF

La recherche à l'UTTOP s'articule autour de 3 enjeux sociétaux intimement liés au DDRS :

- Accompagner les transitions environnementales par des approches écoresponsables qui mettent l'accent sur la valorisation des matériaux à faible impact et sur l'optimisation des systèmes énergétiques,
- Œuvrer à la mise en place de nouveaux modes d'organisation pour une société résiliente au service de l'humain
- Préparer l'industrie du futur centrée sur l'innovation pour accompagner la transformation industrielle

Elle s'inscrit également dans les grands programmes liés aux transitions de France 2030, de l'ANR et du programme HORIZON.

Au-delà des projets menés dans le cadre de ces programmes, l'établissement cherchera à conforter une organisation de la recherche propice au renforcement des compétences dans le domaine du DDRS en accord avec les laboratoires partenaires.

PILOTE : Direction de la recherche & Direction des Partenariats et de l'Innovation

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
3.1.1 Inscrire les projets de recherche dans les objectifs du programme France 2030, programme HORIZON, ANR.	Financement = 7,5 M€ sur 10 ans + un cofinancement équivalent de la Région Occitanie.
3.1.2 Poursuivre le programme NUTTéO (Nouvelle Université de Technologie à Tarbes en Occitanie) lauréat en août 2023, de l'appel à projets "Excellence sous toutes ses formes – ExcellencES" » du Programme Investissements d'Avenir (PIA4).	Lancement chaque année pendant 10 ans (2024-2034) de 15 projets de Recherche en lien étroit avec au moins un des enjeux sociétal (c'est le premier critère de sélection des AAP NUTTéO).
3.1.3 Réorganiser la recherche pour favoriser le renforcement des compétences et des dynamiques au service du DDRS.	S'aligner sur la démarche « Labo 1.5 ».

CALENDRIER

	2024	2025	2026	2027	2028
Action 3.1.1.					
Action 3.1.2.					
Action 3.1.3.					

INDICATEURS

Nombre de projets lauréats dans les programmes ANR et HORIZON sur ces thématiques.

Nombre de projets menés au sein des Enjeux Sociétaux de NUTTéO.

Nombre de contrats partenariaux avec des entreprises sur ces thématiques.

Objectif 3.2 : Accroître les interactions sciences et société

DESCRIPTIF

L'Université s'engage à contribuer pleinement à la construction d'une science ouverte, responsable et au service de la société. Cet engagement s'inscrit dans la continuité du Plan national pour la science ouverte, en favorisant l'accès libre aux résultats de la recherche et en accompagnant les personnels dans l'adoption de pratiques scientifiques transparentes.

Elle développe également la capacité à accueillir des entreprises sur ses plateformes, en diversifiant les modalités de collaboration pour favoriser l'innovation partagée et le transfert technologique. Dans cette dynamique, l'établissement prépare l'industrie du futur en innovant dans les procédés et processus de fabrication et de production (FabLab, plateformes technologiques...), tout en renforçant les liens entre recherche, formation et acteurs socio-économiques.

Elle amplifie ses actions de diffusion scientifique en direction du grand public.

PILOTE : Direction des Partenariats et de l'Innovation & Direction de la Recherche

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
3.2.1 Développer la capacité à accueillir des entreprises sur les plateformes en diversifiant les modalités de collaboration.	Porter des projets collaboratifs qui intéressent l'entreprise et la société.
3.2.2 Préparer l'industrie du futur : innover dans les procédés et processus de fabrication et de production (FabLab, plateforme...).	Participer à la réindustrialisation au service de l'humain.
3.2.3 Amplifier la dissémination de la science et de la technologie auprès du grand public.	Renforcer la culture scientifique et technologique des citoyens. Susciter la curiosité et stimuler la réflexion.
3.2.4 Initier des démarches de recherche participative.	Faire participer le public à l'élaboration de la connaissance. Favoriser la diffusion des résultats de la recherche et de développer la recherche avec les citoyens.

CALENDRIER

	2024	2025	2026	2027	2028
Action 3.2.1.					
Action 3.2.2					
Action 3.2.3					
Action 3.2.4					

INDICATEURS

Nombre de partenariats R&T avec les entreprises.

Existence de lieux ouverts à la collaboration.

Nombre d'actions de diffusion et de recherche participative.

Objectif 3.3 : Promouvoir et favoriser une recherche ouverte dans le respect des fondamentaux éthiques

DESCRIPTIF

L'Université défend un modèle de recherche respectueux des règles d'éthique et d'intégrité scientifique. Cette démarche s'inscrit dans la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche.

La transparence des protocoles expérimentaux et du contexte d'élaboration de la connaissance, la citation des sources et des collaborations, la reconnaissance de la contribution de chacun sont essentiels.

Il en est de même du respect des engagements pris en termes de qualité de formation des doctorants, des conventions et partenariats avec les partenaires académiques et industriels ou encore des nécessaires indépendance et impartialité dans l'évaluation et l'expertise.

Enfin, l'UTTOD inscrit sa démarche scientifique au service de la société et de ses enjeux, par la création de connaissances et par son dialogue permanent avec les citoyens et les organisations.

PILOTE : Direction de la recherche

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
3.3.1. Identifier et mettre en œuvre un environnement et des pratiques permettant le respect de l'intégrité scientifique dans la recherche et l'innovation.	Doctorants et chercheurs formés à l'éthique de la recherche scientifique et au respect de l'intégrité scientifique. Procédures d'appels à projets et de recrutement conformes.
3.3.2 Promouvoir une ouverture de la diffusion des savoirs et des données scientifiques en prenant en compte les cadres réglementaires et les prescriptions des donneurs d'ordres en termes de science ouverte et d'ouverture des données.	Nombre d'articles, ADOO, HAL, élaboration de plan de gestion des données (DMP Opidor).
3.3.3 Reconnaître et valoriser la « slow science » comme démarche éthique et soutenable, en l'intégrant aux critères institutionnels de formation, d'évaluation et d'accompagnement de la recherche.	Mise en place de critères d'évaluation spécifiques et d'un guide de bonnes pratiques à destination des laboratoires et des composantes.

CALENDRIER

	2024	2025	2026	2027	2028
Action 3.3.1.					
Action 3.3.2.					
Action 3.3.3.					

INDICATEURS

Nombre d'articles, ADOO, HAL, PGD.

Nombre de formations et de personnels/doctorants formés à l'éthique et à l'intégrité scientifique.

Nombre de formateurs internes à l'éthique.

Actions menées en accord avec le slow science.

Objectif 3.4 : Proposer des bonnes pratiques en matière d'usage des ressources et d'engagement des ressources humaines

DESCRIPTIF

L'UTTOP mène une recherche vivante et dynamique. Elle questionne les modalités de sa réalisation. Elle réalise un bilan carbone de ses activités de recherche sur la base des méthodologies disponibles (Labo1point5)

Ce questionnement concerne les protocoles expérimentaux, les équipements associés et la consommation de fluides et d'énergie associés.

Elle étudie la mutualisation des moyens, les démarches scientifiques alternatives, interroge le coût énergétique et numérique de certaines démarches., la nécessité de certains déplacements.

L'UTTOP veille également à ce que la quête de connaissance ne se traduise pas par un environnement dégradé ou dangereux pour les acteurs de la recherche.

PILOTE : Direction de la recherche

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
3.4.1. Identifier les consommations d'énergie et de fluide consacrés aux moyens expérimentaux.	Mesures de consommation. Bilan Carbone des activités de recherche.
3.4.2 Promouvoir la mutualisation de moyens et équipements scientifiques à l'intérieur de l'UTTOP et avec les partenaires.	Politique raisonnée d'achats d'équipements.
3.4.3 Evaluer le coût des déplacements et missions. Proposer de bonnes pratiques.	Politique raisonnée de déplacements.
3.4.4 Intégrer la prévention aux évolutions du cadre de recherche et aux achats de nouveaux équipements. Mettre à jour le DUERP des Unités de Travail liées à la recherche.	Mise en place de l'étape prévention dans les procédures d'équipement scientifique. Mise à jour du DUERP.

CALENDRIER

	2024	2025	2026	2027	2028
Action 3.4.1					
Action 3.4.2.					
Action 3.4.3					
Action 3.4.4					

INDICATEURS

Bilan Carbone de la recherche (déplacements, achats, énergie).
Nombre d'Unités de Travail Recherche mises à jour dans DUERP.



Axe 4
Environnement

Objectif 4.1 : Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre

DESCRIPTIF

L'université s'engage à réduire significativement son empreinte carbone à travers une stratégie globale. Cet objectif vise à intégrer les enjeux climatiques dans toutes les dimensions de la gestion et du fonctionnement de l'établissement, en mobilisant l'ensemble de la communauté universitaire. Un bilan carbone sera réalisé et viendra compléter le plan de sobriété énergétique établi en 2022 par l'ENIT. Cet outil de diagnostic essentiel permettra d'orienter les décisions stratégiques et suivre les progrès accomplis.

Par ces actions concrètes, l'université affirme sa volonté d'être un acteur exemplaire de la transition écologique et de contribuer activement à la lutte contre le changement climatique.

PILOTE : Direction du patrimoine

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
4.1.1. Réaliser un bilan carbone de l'établissement pour mesurer les gaz à effet de serre.	Calcul des émissions de gaz à effet de serre issues des différentes activités de l'université (les achats, les immobilisations, les déchets, les énergies ainsi que les déplacements).
	Orienter et donner un cap à l'université en matière de décarbonation.
4.1.2. Elaborer un schéma pluriannuel de stratégie immobilière intégrant les objectifs de performance énergétique, de sobriété foncière et de transition écologique.	Enquête SPSI auprès des usagers.
	Délibération sur le SPSI validée en CA.
4.1.3. Rénovation thermique et énergétique des bâtiments.	Rénovation des toitures et de l'isolation des bâtiments des sites IUT et ENIT & de Primes.
4.1.4. Réduire les consommations d'énergie.	Etude de faisabilité sur la mise en place d'un réseau de chaleur commun au campus de l'UTTOP, INSPE, CROUS et OMP.
	Construire un nouveau réseau de chaleur.
	Accompagner le changement de pratique en termes de température et d'éclairage des locaux.
4.1.5. Installation de panneaux photovoltaïques ou toutes autres sources d'énergies renouvelable.	Communiquer (graphiques) sur nos consommations de fluides (chauffage, électricité et eau) par bâtiment.
	Augmenter notre production d'énergie renouvelable.
4.1.6. Sensibiliser et éduquer la communauté universitaire sur les émissions de gaz à effet de serre.	Actions de communication et d'animation.

CALENDRIER

ACTIONS	2024	2025	2026	2027	2028
---------	------	------	------	------	------

Action 4.1.1.



ACTIONS	2024	2025	2026	2027	2028
Action 4.1.2.					
Action 4.1.3.					
Action 4.1.4.					
Action 4.1.5.					
Action 4.1.6.					

INDICATEURS

Tonne équivalent CO2 par site, par bâtiment, par nature (énergie, transports, déchets, repas...).

Consommation globale en énergie finale kWhEF/m²/an, niveau de réduction des consommations.

Positionnement par rapport au décret tertiaire.

Suivi de l'objectif de -5% / an de diminution des émissions de GES.

Part de budget investie dans la rénovation thermique et les réseaux d'énergie.

Objectif 4.2 : Accompagner les mobilités douces

DESCRIPTIF

La mobilité représente un levier essentiel de la transition écologique et sociale de notre université. En cohérence avec les objectifs de développement durable et de responsabilité sociétale (DDRS), il est important de repenser les déplacements liés aux activités universitaires afin de réduire notre empreinte carbone, d'améliorer la qualité de vie sur le campus et de favoriser des modes de transport respectueux de l'environnement.

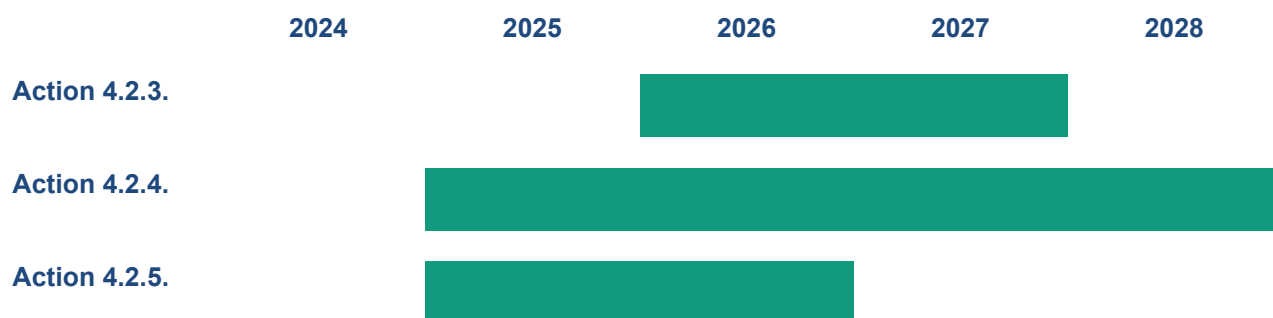
Cet objectif vise à encourager les mobilités douces (marche, vélo, trottinette) et les mobilités durables (transports en commun, covoiturage, véhicules électriques) tant pour les trajets domicile-travail que pour les déplacements professionnels dans le but de proposer des améliorations cohérentes et incitatives. Il s'agit également de garantir une meilleure accessibilité et sécurité des déplacements pour l'ensemble des usagers, y compris les personnes à mobilité réduite.

PILOTE : Direction du patrimoine & Direction générale des services

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
4.2.1. Favoriser les déplacements à vélo des étudiants et des personnels.	Obtenir le label Employeur pro-Vélo.
	Installer des parcs à vélos couverts supplémentaires.
	Installer des bornes de recharge électrique pour les vélos.
	Augmenter le nombre de stations/kit de réparation mis à disposition.
	Augmenter le nombre de bénéficiaires du forfait mobilité durable.
4.2.2. Optimiser la flotte des véhicules de service.	Augmenter le nombre de véhicules mis à disposition et le % de véhicules électriques.
4.2.3. Construire une charte des déplacements professionnels qui intégrera des critères DDRS et encouragera des déplacements moins carbonés.	Se déplacer en train plutôt qu'en avion.
4.2.4. Dialoguer avec la mairie pour améliorer l'interconnexion à vélo entre le campus et la ville (gare, notamment) et sécuriser les infrastructures cyclables et desserte par transport en commun.	Aménager et sécuriser les entrées et accès du campus.
4.2.5. Repenser la circulation interne au campus afin de privilégier les modes « actifs » comme la marche à pied, le vélo ou la trottinette. La question des mobilités des personnes à mobilité réduite sur le campus rejoint ce point.	Aménager les chemins dédiés sur le campus.

CALENDRIER

ACTIONS	2024	2025	2026	2027	2028
Action 4.2.1.					
Action 4.2.2.					



INDICATEURS

Nombre de Forfaits Mobilité Durable financés pour le personnel.
Bilan carbone des déplacements professionnels.

Objectif 4.3 : Développer une politique en faveur de la biodiversité

DESCRIPTIF

Cet objectif vise à intégrer pleinement la biodiversité dans la gestion des espaces verts et dans la culture de l'établissement. Il s'agit à la fois de modifier les pratiques d'entretien des espaces extérieurs pour favoriser le développement de la faune et de la flore, de créer des espaces de production écologique, et de sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à ces enjeux, en renforçant ainsi le lien entre nature et campus. Les enjeux de cet objectif sont multiples : environnementaux, pédagogique et sociétaux.

PILOTE : Direction du patrimoine et services de proximité immobilier et logistique (SPIL)

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
4.3.1. Organiser une gestion différenciée de l'entretien des espaces verts.	Faire apparaître dans la gestion des espaces verts des exigences relatives à une gestion différenciée des tontes (fauchage tardif, partiel et éco pâturage).
	Favoriser le bien-être en offrant des espaces extérieurs plus naturels et agréables.
4.3.2. Développer un potager sur le campus.	Production locale de légumes.
	Espace de convivialité pour sensibiliser la communauté aux pratiques de l'agriculture durable.
4.3.3. Sensibiliser et éduquer la communauté universitaire sur les enjeux de la biodiversité.	Actions de communication et d'animation.
4.3.4 Limiter l'artificialisation des sols et reconquérir des surfaces pour les espaces verts.	Disposer d'un campus adapté aux enjeux des transitions, favorable à la biodiversité et accueillant.

CALENDRIER

ACTIONS	2024	2025	2026	2027	2028
Action 4.3.1.					
Action 4.3.2.					
Action 4.3.3.					
Action 4.3.4.					

INDICATEURS

% surfaces d'espaces verts gérées durablement / total des espaces verts.

% d'artificialisation des sols.

Nombre d'animations/communications sur la biodiversité.

Objectif 4.4 : Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement

DESCRIPTIF

L'université génère des flux importants de déchets variés (papier, plastiques, biodéchets, déchets électroniques, dangereux, etc.). Une meilleure maîtrise de ces flux permet non seulement de réduire l'impact environnemental de l'établissement, mais aussi de sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire aux enjeux d'une consommation responsable et d'une économie circulaire.

PILOTE : Direction du Patrimoine et services de proximité immobilier et logistique (SPIL)

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
4.4.1. Mettre en place le tri sélectif généralisé sur l'ensemble du campus.	Installer des points de collecte accessibles et visibles (papier, plastiques, biodéchets, mégots, etc.).
4.4.2. Améliorer la gestion des déchets dangereux et spécifiques.	
4.4.3. Mettre en œuvre une politique de réduction des déchets à la source.	Encourager les achats sans emballages, supprimer progressivement les plastiques à usage unique.
4.4.4. Favoriser le réemploi et la valorisation.	Mise en place de système de dons/ressourcerie Création d'un « Repair Café » selon l'esprit et la méthodologie de cette organisation Néerlandaise.
4.4.5. Introduire les enjeux DDRS dans la conception et/ou l'utilisation des machines au travers du règlement machines (RM) européen 1230/2023 et de norme NF EN ISO 12100 en cours de révision.	Sensibilisation des enseignants et mise en place d'un module pédagogique dans le plan de développement de compétence.
4.4.6 Mettre en place une politique de gestion de la ressource en eau.	Optimiser le traitement de l'eau en fonction de l'usage.

CALENDRIER

ACTIONS	2024	2025	2026	2027	2028
Action 4.4.1.					
Action 4.4.2.					
Action 4.4.3.					
Action 4.4.4.					
Action 4.4.5.					
Action 4.4.6.					

INDICATEURS

% de bâtiments équipés de points de tri sélectif,
0 incident ou non-conformités liés aux déchets dangereux.
Diminution annuelle de déchets produits par agent et par étudiant.
Nombre de sessions « Repair Café » organisées.
% de mobilier/équipement récupéré plutôt que jeté.

Objectif 4.5 : Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre

DESCRIPTIF

L'Université affirme son engagement en faveur d'une alimentation durable, contribuant ainsi à la transition écologique tout en répondant aux enjeux de santé publique.
La volonté ici est d'apporter une offre abordable, équilibrée et adaptée aux contraintes des usagers.

PILOTE : Service communication et évènementiel

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
4.5.1. Intégrer des critères durables dans les marchés publics et les relations contractuelles avec les prestataires.	Définition de critères durables (circuits courts, produits de saison, réduction des protéines animales au profit de protéines végétales).
4.5.2. Coconstruire avec les prestataires de restauration une démarche progressive d'amélioration continue, en fixant des objectifs chiffrés.	Remplacer les vaisselles jetables par des vaisselles réutilisables.
	Remplacer les bouteilles d'eau en plastique par des carafes d'eau en verre et des verres non jetables.
	Augmenter l'offre de repas végétarien/vegan Eviter le gaspillage lors de l'organisation des colloques, buffets, repas...
4.5.3. Accompagner les étudiants vers des choix alimentaires éclairés contribuant ainsi à une transition alimentaire plus globale.	Proposer des ateliers participatifs sur le thème « cuisiner sain et écoresponsable avec un petit budget ».
4.5.4. Favoriser l'accessibilité financière à des repas durables aux étudiants.	Distribution de paniers BIO aux étudiants à des prix négociés.
4.5.5. Poursuivre la collaboration avec le CROUS dans un but d'amélioration continue pour promouvoir une alimentation saine, de qualité intégrant les enjeux de la transition écologique.	

CALENDRIER

ACTIONS	2024	2025	2026	2027	2028
Action 4.5.1.					
Action 4.5.2.					
Action 4.5.3.					
Action 4.5.4.					
Action 4.5.5.					

INDICATEURS

% des prestataires de restauration engagés dans une démarche DDRS.

% de réduction d'achats de bouteilles d'eau.

Budget CVEC sur actions autour d'une alimentation responsable.



Axe 5
Politique Sociale

Objectif 5.1 : Favoriser et accompagner le développement des compétences dont les compétences DDRS dans l'évolution des métiers

DESCRIPTIF

La responsabilité sociale de l'université consiste à adopter une approche globale visant à intégrer des valeurs sociales, culturelles et environnementales. L'établissement s'inscrit dans cette logique de développement durable et de responsabilité sociétale. Ainsi, dans sa trajectoire de profonde structuration, l'Université porte une attention particulière à l'accompagnement de ses personnels. La réussite de ce changement structurel se fera nécessairement avec des personnels motivés, engagés et valorisés. La formation des personnels constitue un levier essentiel pour favoriser leur engagement dans la construction du projet d'établissement. En même temps le développement d'un dispositif structuré d'accueil des nouveaux agents, en lien avec les valeurs et les objectifs de l'établissement favorisera une intégration progressive et durable. De plus l'adaptation des conditions de travail pourra favoriser l'engagement des personnels, notamment à travers des pratiques managériales bienveillantes et inclusives.

PILOTE : Direction des ressources humaines

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
• 5.1.1. Construire un plan de développement des compétences pluriannuel en prenant en compte les enjeux DDRS.	Plan de développement de compétences pluriannuel adopté en CA.
• 5.1.2. La création d'un parcours de formation dédié aux nouveaux managers.	La création d'un parcours de formation dédié aux nouveaux managers, intégrant les enjeux de responsabilité sociétale, de transformation organisationnelle et de leadership durable.
• 5.1.3. Mise en place de dispositifs d'accompagnement au changement à destination des personnels.	Formation spécifique pour les responsables de service. Formation et accompagnement de nouvelles directions.
• 5.1.4. Développer un dispositif d'accueil des nouveaux agents.	Construire le programme de la semaine d'accueil des nouveaux personnels.
• 5.1.5. Favoriser l'engagement des personnels en adaptant leurs conditions de travail	

CALENDRIER

	2024	2025	2026	2027	2028
ACTIONS					
Action 5.1.1.					
Action 5.1.2.					
Action 5.1.3.					
Action 5.1.4.					
Action 5.1.5.					

INDICATEURS

Nombre de jours de formation par agent et par an incluant une thématique DDRS.

Nombre de dispositifs d'accompagnement au changement mis en œuvre (formation, séminaire...).

% des nouveaux agents ayant bénéficié du dispositif d'accueil dans les trois premiers mois de leur arrivée.

% des nouveaux managers ayant suivi le parcours de formation dédié.

Objectif 5.2 : Mettre en place une politique volontariste en matière de qualité de vie pour tous

DESCRIPTIF

L'université s'engage dans une politique pluriannuelle volontariste en faveur de la qualité de vie et les conditions de travail pour l'ensemble de sa communauté, qu'il s'agisse des personnels comme des apprenants. Cette politique s'inscrit dans une démarche globale de bien-être au travail, d'inclusion sociale, de prévention des risques. Elle répond aux enjeux liés au domaine hygiène et sécurité.

Elle repose sur une approche collaborative et transversale, qui mobilise les acteurs institutionnels, les représentants du personnel, les services de santé et d'action sociale, ainsi que les associations étudiantes et les collectifs de personnels.

PILOTE : Service prévention et sécurité et direction des ressources humaines

ACTION	RÉSULTATS ATTENDUS
5.2.1. Renforcer la prévention des risques psychosociaux.	Associer les représentants du personnel aux dispositifs d'alerte, de signalement et de prise en charge, dans une logique de dialogue social renforcé et de co-construction des solutions.
5.2.2. Déployer des dispositifs favorisant la qualité de vie au travail (QVT) et l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.	Déployer des actions concrètes autour de la QVT : horaires de travail aménagés, lieux de convivialité, accompagnement au retour après une absence prolongée, moment de convivialité (journée du personnel, repas...).
5.2.3. Mettre en place des commissions d'action sociale.	Allouer un budget spécifique à l'action sociale.
5.2.4. Faciliter l'accès à la santé.	Développer les actions de prévention et l'offre autour de l'accompagnement psychologique des étudiants et du personnel.
5.2.5. Soutenir le développement de la vie associative étudiante et des collectifs de personnels.	Proposer une formation aux responsables d'association pour mieux appréhender le fonctionnement d'une association et le montage de projet.
5.2.6. Renforcer la politique de prévention et de sécurité.	Poursuivre la structuration du pôle sécurité & prévention et animer un réseau d'assistants de prévention. Mettre à jour le DUERP annuellement et suivre le plan d'action.

CALENDRIER

2024

2025

2026

2027

2028

ACTIONS

Action 5.2.1.



Action 5.2.2.



	2024	2025	2026	2027	2028
Action 5.2.3.					
Action 5.2.4.					
Action 5.2.5.					

INDICATEURS ET LIVRABLES

% des représentants du personnel formés aux RPS.
 Nombre d'actions ou d'ateliers QVT organisés annuellement.
 Nombre de bénéficiaires des commissions d'action sociale.
 Nombre de consultations médicales ou psychologiques.
 Nombre d'associations soutenues dans l'année.
 Nombre d'assistants de prévention formés.

Objectif 5.3 : Mettre en place une politique d'égalité professionnelle pour les apprenants et les personnels

DESCRIPTIF

L'université affirme son engagement en faveur de l'égalité professionnelle, de l'équité des parcours et de la lutte contre toutes les formes de discrimination, en développant une politique inclusive à destination à la fois des personnels et des apprenants. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de garantir à chacun un cadre d'études et de travail respectueux, équitable et propice à la réussite, indépendamment du genre, de l'origine, du parcours ou des besoins spécifiques.

Par la promotion d'une culture de l'égalité, l'université entend jouer pleinement son rôle d'acteur social, éducatif et institutionnel, en créant les conditions d'un environnement respectueux des diversités. Cette politique est conçue comme un levier fondamental de transformation, au service de la réussite de tous.

PILOTE : Direction des ressources humaines et Direction de la Formation et de la Vie Universitaire

ACTION	RÉSULTATS ATTENDUS
5.3.1. Diagnostic et feuille de route Egalité Professionnelle pour les personnels.	Egal accès aux carrières et égal niveau de rémunération/promotion à parcours égal.
5.3.2. Mise en place du label HRS4R Excellence in Research : HR Excellence in Research) : recrutement, accueil, etc	Conformité et transparence des procédures de recrutement ; qualité de l'accueil des personnels.
5.3.3. Le développement d'actions locales dans le cadre des programmes Cordées de la Réussite, Petits Débrouillards, Ingénieuses (liste non exhaustive) et Égalité des Chances	Augmenter la diversité et le % de filles dans les filières d'ingénieur, de mécanique et de génie civil.
5.3.4. Mener des actions de sensibilisation, de mentorat, de témoignages inspirants et d'interventions dans les établissements scolaires, pour contribuer à réduire les inégalités de genre et d'origine sociale.	Augmenter la diversité et le % de boursiers dans les candidatures toutes filières confondues.
5.3.5. Améliorer le dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants internationaux, pour favoriser leur intégration académique, sociale et culturelle et garantir l'égalité des chances au sein de la communauté universitaire.	Augmenter le taux de satisfaction des étudiants internationaux du dispositif d'accueil.

CALENDRIER

	2024	2025	2026	2027	2028
ACTIONS					
Action 5.3.1.					
Action 5.3.2.					
Action 5.3.3.					

	2024	2025	2026	2027	2028
Action 5.3.4.					
Action 5.3.5.					

INDICATEURS

Nombre de partenariats scolaires ou territoriaux engagés dans les Cordées de la Réussite.

Nombre de tuteurs formés et engagés dans le cadre des cordées de la réussite.

Nombre d'actions de sensibilisation réalisées par an auprès des jeunes femmes.

Taux d'évolution de la part des femmes dans les filières technologiques.

Taux de boursiers.et répartition CSP des foyers des étudiants

Nombre de femmes engagées dans des rôles de mentorat.

% de manager et des enseignants sensibilisés aux biais de genre et à la prévention des discriminations et des violences sexistes et sexuelles.

Taux d'évolution des signalements liés à des discriminations ou inégalités de traitement.

Indicateurs Welcome desk, BEF, HRS4R

Objectif 5.4 : Construire un schéma directeur du handicap

DESCRIPTIF

Le schéma directeur du handicap constitue un plan d'action transversal s'adressant à l'ensemble de la communauté universitaire. La politique du handicap représente un axe central de la politique sociale de l'Université, visant à promouvoir l'égalité, la qualité de vie et le bien-être tant des usagers que du personnel.

Dans cette perspective, l'Université mène une politique ambitieuse en faveur de l'égalité des chances, afin que chacun et chacune puisse accéder aux mêmes opportunités, quelles que soient ses différences ou les défis rencontrés. L'inclusion des personnes en situation de handicap s'inscrit pleinement dans cette démarche. Il ne s'agit pas uniquement d'une obligation légale, mais d'un véritable impératif éthique et moral pour l'Université.

L'Université entend ainsi renforcer son action pour construire une université inclusive, capable de s'adapter à l'augmentation du nombre de personnes nécessitant des aménagements ainsi qu'à la diversité des formes que peut prendre le handicap.

Le schéma directeur du handicap constitue à ce titre un document stratégique majeur pour la politique handicap de l'Université. Élaboré dans le cadre d'une démarche collaborative, il permettra d'adopter une vision à la fois transversale et coordonnée.

PILOTE : Direction de la Formation et de la Vie Universitaire & Direction des ressources humaines

ACTION	RÉSULTATS ATTENDUS
5.4.1. Accueillir et accompagner les étudiantes et étudiants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques.	Intégrer le réseau Atypie Friendly. Renforcer le nombre de personnels accompagnant les étudiantes et étudiants en situation de handicap. Rendre plus accessible et plus visibles les services à disposition des étudiantes et étudiants en situation de handicap. Faciliter la transition secondaire-enseignement supérieur pour les lycéens et lycéennes en situation de handicap.
5.4.2. Recruter et accompagner les personnels en situation de handicap.	Tendre vers les 6 % de personnels en situation de handicap. Construire un guide de recrutement à destination des services recruteurs avec des éléments sur un recrutement sans discrimination. Améliorer le repérage des personnes en situation de handicap non déclarées.
5.4.3. Améliorer l'accessibilité à toute personne en situation de handicap au campus et à ses services.	Mener une réflexion sur l'amélioration des accès sur le campus. Vérifier que l'expertise handicap soit présente en phases programmatique et d'étude des nouveaux bâtiments et en cas de rénovation de locaux. Améliorer la signalétique.
5.4.4. Renforcer l'accessibilité à la bibliothèque universitaire.	Améliorer l'accès aux services de la bibliothèque universitaire (durée de prêt, achat de matériel spécifique...).
5.4.5. Faciliter l'accès aux activités physiques et sportives.	Recenser les activités physiques et sportives accessibles et améliorer la communication sur ces

	activités sportives inclusives et adaptées. Mettre en place un accompagnement relationnel spécifique pour les personnes atteintes d'un trouble neurodéveloppemental tel le trouble du spectre de l'autisme.
5.4.6. Sensibiliser la communauté universitaire au handicap et à l'inclusion.	Déployer la formation aux premiers secours en santé mentale PSSM auprès des personnels et des étudiants et étudiantes. Atelier de sensibilisation aux troubles du neurodéveloppement pour le personnel. Accompagner les différentes composantes à mener des actions de sensibilisation. Valoriser les projets de recherche menés en lien avec le handicap via la newsletter et sur les réseaux.

CALENDRIER

	2024	2025	2026	2027	2028
ACTIONS					
Action 5.4.1.					
Action 5.4.2.					
Action 5.4.3.					
Action 5.4.4.					
Action 5.4.5.					
Action 5.4.6.					

INDICATEURS

Nombre d'étudiants accueillis dans les dispositifs.
 Nombre d'étudiants bénéficiant d'aménagements.
 Nombre et taux de personnels en situation de handicap.
 Taux de réalisation du plan d'accessibilité du campus.
 Nombre d'étudiants bénéficiant du sport adapté.
 Nombre d'étudiants et de personnels formés en PSSM, aux troubles du neuro-développement.
 Nombre de projets bénéficiant à la prise en charge du handicap.

GLOSSAIRE

ADOO	Atelier de la Donnée d'Occitanie Ouest
AG	Assemblée Générale
ANR	Agence Nationale de la Recherche
BEF	Bienvenue en France
CFVu	Commission Formation et Vie universitaire
CIRSES	Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale et du Développement Durable dans l'Enseignement Supérieur
COPIL	Comité de Pilotage
COMOP	Comité Opérationnel
CR	Commission Recherche
CSA	Comité Social d'Administration
CVEC	Contribution à la Vie Etudiante et de Campus
DMP OPIDoR	Outil de référence national pour la rédaction des plans de gestion des données (PGD / DMP) en recherche
DRH	Direction des Ressources Humaines
DSI	Direction des systèmes d'information
DUERP	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
ECTS	European Credit Transfer and Accumulation System
GES	Gaz à Effet de Serre
HAL	Hyper Articles en Ligne
HRS4R	Human Resources Strategy for Researchers (démarche européenne de labellisation portée par la Commission européenne pour les établissements de recherche)
IA	Intelligence Artificielle
ODD	Objectifs de Développement Durable
PGD	Plan de Gestion des Données
PSSM	Premier Secours de Santé Mentale
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RPS	Risques Psycho-Sociaux
RSE	Responsabilité Sociétale et Environnementale
SPSI	Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière
UTBM	Université de Technologie de Belfort-Montbéliard
VSS	Violences Sexistes et Sexuelles





Université
de Technologie
Tarbes
Occitanie Pyrénées

47 Av. d'Azereix, 65000 Tarbes

uttop.fr